

Réf: Dossier N° : 57382

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PROVIDENCE ASSURANCE »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON- Petit Toit rouge-Collège St -
François, 21 BP 2978 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROVIDENCE ASSURANCE » .

Objet: Le courtage en assurance. La prise de participation dans toute société créée ou à créer ; Et généralement, toutes opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON- Petit Toit rouge-Collège St -
François, 21 BP 2978 ABJ 21

GERANT: Monsieur DJE KOUASSI HERMANN RICHARD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30943 du 28/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27436 du 28/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

